

Bulletin municipal

N° 8 Juillet 2010

SOMMAIRE

p. 2 :

- La Mairie vous informe
- Brocante nocturne (18 septembre)

p. 3 :

- Programme culturel de la C32S
- Résultats de la consultation sur la station de décarbonatation

p. 4 :

- Fête des mères
- La commémoration du 5 juin 2010

p. 5 :

- Le permis piétons
- Le développement durable à l'école

p. 6 :

- Conseils de prudence
- La soirée country du 26 juin
- La kermesse du centre de loisirs

p. 7 :

- Le passage à niveau n° 45
- Le football recrute

p. 8 :

- Nos joies et nos peines
- Permanences des maires et adjoints
- Espace cinéraire au cimetière

ÉDITORIAL

Dans ce bulletin, comme dans les précédents, nous nous faisons l'écho des manifestations festives de notre village (réalisées ou à venir).

Si nous pouvons nous féliciter d'en connaître autant, c'est grâce aux associations et au travail de leurs bénévoles qui se mettent, toujours avec entrain, à notre service. Si le cœur vous dit, n'hésitez pas à les rejoindre ; vous n'avez que l'embaras du choix.

Nous en profitons pour vous signaler la formation d'une nouvelle association qui s'est formée au sein de la maison de retraite « Charles Lefèvre ». Son objectif est de faciliter l'organisation de la vie des résidents et de favoriser les échanges avec l'extérieur. C'est ainsi que fut organisée, le samedi 19 juin 2010, une journée portes ouvertes dont nous vous présentons une photo, sur cette première page du bulletin.

L'ensemble du Conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-François Fauquembergue



LA MAIRIE VOUS INFORME

BENNE

La benne de la Communauté de Communes pour les déchets verts et branchages stationnera dans la cour des services techniques (près des bennes à verres) le jeudi 8 juillet, de 9 h à 16 h.

Profitez-en pour vérifier l'élagage de vos arbres donnant sur la voie publique.

Merci.

NOUVEAUX COMMERCES

Depuis le 1er mai 2010, un nouveau magasin a ouvert ses portes, rue André BRULE. Il s'agit de « Azimuth », tenu par Madame DEVIENNE ; vous y trouverez des meubles et objets de décoration venant de Chine et d'Inde. Ce magasin est fermé le mercredi, ouvert tous les après-midis ainsi que le 1er et le dernier dimanche du mois.

À partir du 20 juillet 2010, sauf imprévu, une boucherie-charcuterie traditionnelle doit ouvrir dans le même ensemble commercial, 85 rue André BRULE. Monsieur Franck PELTIER vous y accueillera, du mardi au samedi, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, le dimanche matin, de 8 h à 12 h. Fermeture le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

Deux camions pizzerias stationnent dans la commune, le premier, le lundi soir, Place de la Mairie, le second, le vendredi soir, sur le parking des écoles.

Merci à ces nouveaux commerçants et aux commerçants déjà installés qui nous permettent de satisfaire nos besoins sans avoir à nous déplacer.

LA BIBLIOTHÈQUE

Elle est ouverte le mercredi de 10 h à 12 h, sauf au mois d'août où elle sera fermée .

Venez profiter des nouveaux livres pour les vacances.

STADE DE FOOTBALL

Pour vos loisirs, la Mairie met à la disposition de la population le stade de football.

Il sera ouvert du 1 au 13 août, de 10 à 16 heures. La Mairie compte sur vous pour un respect des lieux.

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2010

BROCANTE NOCTURNE DE 17H à 23H

PLACE DE L'EGLISE

FLAVY-LE-MARTEL

En partenariat avec l'entente sportive intercommunale FLAVY-SERAUCOURT, FAMILLES RURALES, LES BICLOUNES .

SOIREE MOULES FRITES, SUR RESERVATION.

PROGRAMME CULTUREL DE LA C32S

Les Mai'lodies ont commencé, cette année, dans notre commune avec un apéritif concert au cours duquel nous avons pu écouter un enfant du pays David SWANN qui nous a présenté des chansons des années 70 – 80 que le public a pu reprendre en chœur.

Ce fut un moment très agréable de convivialité.

Le prochain rendez-vous sera le week-end des 18 et 19 septembre au pôle communautaire de Clastres où la C32S et Mémoire du Canton vous inviteront pour les Journées du Patrimoine. Le thème de cette année sera « L'eau dans tous ses états » avec exposition, randonnée, visites...



RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE DÉCEMBRE 2009 SUR LA STATION DE DÉCARBONATATION

Il y a eu 343 réponses sur toutes les communes concernées par le syndicat des eaux du Bois l'Abbé (cf. tableau ci-dessous).

communes	favorables	défavorables	ne se prononcent pas
Annois	18	7	1
Caumont	8	10	
Commenchon	4	1	
Cugny	13	25	
Flavy-le-Martel	44	41	1
Frières-Faillouël	63	24	1
La Neuville en Beine	20	3	1
Ugny-le-Gay	16	2	
Villequier Aumont	27	12	1
Total	213	125	5

Comme 63,2 % des suffrages se sont exprimés favorablement, une station de décarbonatation sera donc construite.

Le traitement, par électrolyse, réduira, de façon significative, la dureté de l'eau : elle sera donc moins calcaire. Un autre traitement permettra de diminuer la présence du fer et du manganèse.

Jean-François Fauquembergue

IL EST SI BEAU, L'ENFANT, AVEC SON DOUX SOURIRE...

22 naissances pour l'année 2009 ont été fêtées ce mercredi 2 juin 2010 : 10 filles et 12 garçons, auxquels Madame Lanco et les membres du Conseil Municipal ont souhaité la bienvenue en présence de quelques parents, de leurs familles.

Depuis l'an 2000, 209 bébés font votre joie... et notre fierté de Flaviens !

Les garçons sont au nombre de 111 et les filles de 98.

Une jolie composition florale a été offerte à chaque famille présente, puis Madame la Maire nous a invités à partager le verre de l'amitié.

ILS SONT SI BEAUX, VOS ENFANTS, AVEC LEURS DOUX SOURIRES !

5 JUIN 2010 : UNE COMMÉMORATION RÉUSSIE !

Sous un soleil éclatant, en présence de nombreuses personnalités, quelques anciens de la 2ème D.B., des anciens combattants ont commémoré le passage du Maréchal Leclerc à Flavy-le-Martel, dans la nuit du 3 au 4 juin 1940.



les porte-drapeaux et une partie de la foule



Madame de Franqueville, fille du Maréchal Leclerc

quelques personnalités



MARDI 8 JUIN

ÉCOLE DU CENTRE : REMISE DES PERMIS-PIÉTONS

Les enfants de l'école primaire du Centre ont passé l'examen du permis-piétons le mardi 08 juin dans la matinée, après avoir suivi une formation continue tout au long de l'année scolaire (théorie et pratique) avec l'aide de leur maîtresse.



Les points essentiels de sécurité (traverser sur les passages piétons, mettre la ceinture de sécurité...) ont été rappelés.

34 enfants, des C.P. et C.E.1, ont passé leur permis avec la Sécurité Routière (représentée par le Gendarme FERDINAND) et les maîtresses (Mme LIENARD et Mme MARCEL).

43 élèves des moyennes et grandes sections ont réalisé le permis, avec la participation de M. CARPENTIER Daniel et

Mme Andrée TATIN, en collaboration avec Mme CRAPEZ.

La remise des permis-piétons aux enfants s'est terminée par un petit goûter servi dans la grande salle polyvalente et apprécié par les élèves.

Andrée TATIN

VENDREDI 11 JUIN

ÉCOLE JOSEPH PARADIS : DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. HOLLBECQUE (représentant la Société API) a présenté, aux élèves de Mme SOURY (classe de C.E.2), des explications et vidéos sur le développement durable, durant 1 h 30. Il a fait découvrir aux élèves les produits BIO et le commerce équitable. Les élèves ont activement participé à cet exposé. En fin de séance, chaque enfant a dégusté une compote bio et des petits biscuits bio.

Mme Andrée TATIN



PLUS DE PRUDENCE AU COURS DE L'ÉTÉ !

Vols, agressions, arnaques, abus de confiance... La liste des méfaits est longue et l'imagination des voleurs sans limites.

Les démarchages peuvent se faire par le biais du téléphone avec des questions ciblées renseignant les malfaiteurs : nombre de personnes dans la famille, âge...

Les escrocs se présentent parfois comme faisant partie d'une société connue, de la fonction publique ou d'un organisme inspirant la confiance : E.D.F., Service des eaux, Police, C.A.F. ou la Mairie.

COMMENT SE PROTÉGER ? Par une prévention :

- en ne donnant aucun renseignement par téléphone
- en n'ouvrant pas la porte, ou avec prudence
- en signalant à M. LAPORTE Arnaud, garde champêtre ou à la gendarmerie, tout fait susceptible d'être crapuleux.

Toute présentation à votre domicile, de la part de la Mairie, doit vous être préalablement indiquée par un avis de passage autorisé.

RETOUR EN IMAGE DE LA SOIRÉE COUNTRY ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES LE SAMEDI 26 JUIN 2010



CENTRE DE LOISIRS DU MOIS DE JUILLET

La kermesse des enfants du centre de loisirs aura lieu cette année le dimanche 25 juillet, à Flavyle-Martel.

Un repas est proposé, le midi, sur réservation, à partir de 14 h. Vous seront proposés jeux divers, loterie des enveloppes, concours de boules et spectacle des enfants.

VENEZ NOMBREUX !

FERMETURE DU PASSAGE À NIVEAU 45

Le passage à niveau numéro 45, situé entre la rue de l'égalité et le chemin du Savriennois, n'est pas gardé. À ce titre, il est extrêmement dangereux. Deux accidents mortels s'y sont produits en 2006 (M. Foubert) et en 2007 (M. Cappelle). L'an dernier encore un nouvel accident est survenu sans autre conséquence que des blessures.

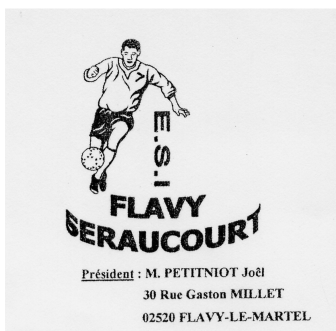
Il devenait important d'apporter un remède à cette situation. Déjà, M. Sansalone, en tant que maire, avait demandé qu'une solution soit apportée pour rendre moins périlleux le franchissement de la voie à cet endroit.

Le réseau ferré de France a choisi de construire un chemin qui, depuis le chemin du Savriennois, rejoint la route de Saint-Simon, en longeant la voie de chemin de fer. Cette solution lui paraissait préférable à l'édification d'un passage à niveau gardé.

Le chemin est maintenant terminé et le passage à niveau va être bientôt complètement fermé (entre le 5 et le 9 juillet 2010).



SAISON 2010 - 2011



Le club de football recherche des joueurs et des joueuses né(e)s en
2000 - 2001 - 2002 - 2003

pour tout renseignement, téléphonez au

03.23.52.92.78 (Petitniot Odile)

ou au

03.23.52.95.45 (Marciniak Corinne)

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

15 Avril : Lucien CARETTE
24 Avril : Lina DUPAYS
26 Avril : Ninon ROUSSEAU
3 Mai : Arthur DURAND-BARBA

Décès

3 Mai : René VALENZISI
28 Mai : Roger DECOMS
9 Juin : Jacqueline DELABROYE
(épouse BARDEAUX)
15 Juin : Suzanne LENOIR
(épouse LEVASSEUR)
21 Juin : Michel TEMBUYSER
21 Juin : Simone TOUSSIROT
(épouse MOITIE)

PERMANENCES DES MAIRE ET ADJOINTS

(de 9 h 30 à 11 h)

3-4 juillet : M. Patrick JULIEN

10-14 juillet : Mme Annick NOIZET

Pas de permanence entre le 14 juillet et le 15 août

21-22 août : Mme Annick NOIZET

28-29 août : Mme Annick NOIZET

4-5 septembre : M. Eric VAN ISACKER

11-12 septembre : M. Régis LEFEVRE

18-19 septembre : Mme Danielle LANCO

25-26 septembre : M. Régis LEFEVRE

CRÉATION D'UN ESPACE CINÉRAIRE DANS LE CIMETIÈRE TARIF DES CONCESSIONS

Columbarium (concession trentenaire - hors frais de timbre et d'enregistrement)

- habitants de Flavy-le-Martel : 600 euros
- personnes extérieures : 980 euros



Jardin du souvenir

- taxe de dispersion des cendres : 25 euros
- fourniture d'une plaque d'identité par la Mairie : 120 euros